

Nouveau Vélo'v électrique

Encore plus de liberté



MÉTROPOLE

GRAND LYON

JCDecaux

VELO'v
électrique

Sommaire

- 4 Un Vélo’v électrique pour encore plus de liberté**
- 5 Un Vélo’v électrique aux fonctionnalités améliorées**
- 9 Vélo’v : histoire d’une réussite**
- 12 La politique de la Métropole de Lyon en faveur de la mobilité active**
- 14 Le Groupe JCDecaux**

Éditos



© Métropole de Lyon - Renaud Alouche

Bruno Bernard
Président de la Métropole de Lyon

« Depuis 2005, Vélo'v est un formidable succès quotidien qui continue, année après année, d'atteindre des records de fréquentation. Cette solution de mobilité offerte aux habitants est une illustration des réponses concrètes que peuvent apporter les pouvoirs publics en travaillant avec des industriels qui disposent d'un savoir-faire remarquable.

20 ans après, ce nouveau Vélo'v électrique va révolutionner la mobilité active dans notre territoire. Désormais, il sera très simple de se rendre à vélo à la basilique de Fourvière pour admirer la vue sur notre Métropole ou de monter sur le plateau de la Croix-Rousse pour se rendre à son travail. Cela permettra aussi à toutes et à tous de se déplacer à vélo de façon plus facile grâce à l'assistance électrique.

Je suis convaincu que ces nouveaux vélos électriques vont augmenter le nombre d'abonnés qui devrait être plus de 100 000 d'ici quelques mois. »



© JCDecaux - Julien Kraemer

Jean-Charles Decaux
Président du Directoire et Co-Directeur Général de JCDecaux

« Nous sommes très heureux d'accompagner la Métropole de Lyon dans ce nouveau chapitre de l'histoire du Vélo'v. Le savoir-faire de JCDecaux en matière de mobilité

urbaine durable permettra d'offrir aux Grands Lyonnais et aux visiteurs de la Métropole une expérience renouvelée de ce service, dont le succès honore notamment nos collaborateurs œuvrant chaque jour sur le terrain pour assurer sa qualité.

À partir de ce 29 janvier 2025, les utilisateurs vont bénéficier d'une offre de qualité augmentée, innovante et sans contrainte pour leur simplifier plus encore la vie en ville! »



Un Vélo'v électrique pour encore plus de liberté

Cette année, Vélo'v fête son vingtième anniversaire.

Vélo'v, c'est le récit d'une rencontre entre un besoin citoyen allié à une volonté politique – favoriser la mobilité active dans la Métropole de Lyon – et un savoir-faire – celui de JCDecaux, pionnier du vélo en libre-service et expert du mobilier urbain serviciel.

C'est aussi celui d'un succès jamais démenti depuis son lancement en 2005 : utile, robuste et sûr, ce système de vélo en libre-service multiplie les records d'utilisation et enregistre des taux de satisfaction très élevés. Aujourd'hui, Vélo'v ce sont 5 000 vélos au sein de la Métropole de Lyon, soit le parc de vélos le plus important en France après Paris, avec un nombre total de 428 stations, réparties sur 24 communes.

Après deux évolutions majeures, Vélo'v ouvre aujourd'hui une nouvelle page de son histoire

dans le quotidien des Grands Lyonnais et des visiteurs de la Métropole. Le nouveau Vélo'v à assistance électrique en libre-service, déployé par la Métropole de Lyon et JCDecaux, intégrera toutes les stations du territoire métropolitain dans la nuit du 28 au 29 janvier 2025.

Le Vélo'v électrique a bénéficié d'une série d'améliorations significatives qui simplifie désormais la mobilité active dans la Métropole de Lyon. Il permet de conquérir des publics jusqu'ici peu représentés et de mieux desservir des zones aux dénivelés plus importants et à l'urbanisme moins dense.

Un Vélo'v électrique aux fonctionnalités améliorées

L'utilisation du Vélo'v électrique est simplifiée. Tous les usagers ont désormais la possibilité d'accéder à ce service et au parc de 2 500 Vélo'v électriques, quelle que soit la formule d'abonnement initialement choisie (abonnés courte durée et abonnés longue durée ayant souscrit un abonnement classique sans option électrique, ce qui n'était pas possible auparavant).

Qu'est-ce qui change concrètement ?

- 1** La principale amélioration vient d'une nouveauté technologique: le nouveau Vélo'v électrique passe d'un système de batterie amovible à celui d'une batterie embarquée rechargée en station, sans intervention de l'utilisateur, ce qui simplifie l'usage tout en multipliant par quatre l'autonomie actuelle des batteries amovibles. Avec 40 kilomètres d'autonomie, parcourir des distances plus longues au sein de la Métropole est ainsi plus aisé.
- 2** Le nouveau Vélo'v électrique bénéficie d'une assistance électrique cinq fois plus puissante, facilitant l'ascension par les utilisateurs des collines de la Métropole telles que Fourvière, les Monts d'Or ou la Duchère, et leur permettant de réaliser des trajets plus longs.
- 3** Le mécanisme de verrouillage des Vélo'v électriques est simplifié pour l'arrêt minute, avec un système de verrouillage mécanique à clé.
- 4** Afin d'accompagner les évolutions du service Vélo'v électrique, l'application mobile voit aussi ses fonctionnalités renforcées : par exemple, le niveau de charge des vélos disponibles peut être consulté directement par les utilisateurs via leur smartphone, en plus d'être affiché sur les bornes et sur le guidon pendant le trajet. Un module d'aide aux utilisateurs simplifie l'utilisation du service et de nouvelles statistiques personnalisées enrichissent l'expérience des Vélo'v.

5 Le nouveau Vélo'v électrique disposera prochainement d'un support permettant de fixer son smartphone pour s'orienter et le recharger grâce à un port USB.

6 Les points d'attache ont été adaptés pour pouvoir accueillir les nouveaux Vélo'v électriques et permettre de les recharger en station. La recharge est systématique et simultanée à chaque fois que les Vélo'v électriques sont accrochés sur l'un des points d'attache. L'objectif est qu'ils disposent en permanence d'une capacité électrique suffisante pour faire n'importe quel trajet.

7 Du point de vue de son design et pour être repéré d'un simple coup d'oeil par les utilisateurs, la couleur verte du nouveau Vélo'v électrique se distingue facilement de la couleur rouge iconique qui a été conservée pour les vélos mécaniques.

8 Enfin, grâce à sa batterie embarquée logée sur la partie centrale du cadre et à une meilleure répartition de son poids, le nouveau Vélo'v électrique est également plus stable, maniable et confortable à utiliser.



@ Métropole de Lyon / Anaïs MERCEY

Comment restituer la batterie portative e-Vélo'v ?

Pour les abonnés à la batterie portative e-Vélo'v, la restitution définitive du matériel se fera au comptoir Vélo'v, situé au 11, rue Antoine Salles (Lyon 2^e). Les abonnés concernés pourront basculer

sur la nouvelle offre Vélo'v Plus dès lors qu'ils auront rapporté leur batterie e-Vélo'v. Ils auront jusqu'au 28 mars 2025 pour rapporter leur batterie.

Exemples de parcours utilisateurs :

- **Sara a un abonnement longue durée au service Vélo'v mécanique :** elle peut facilement emprunter un Vélo'v électrique avec batterie embarquée. Il lui suffit de choisir son Vélo'v électrique en consultant son niveau de charge et les avis des utilisateurs précédents, via l'application Vélo'v officiel ou depuis l'écran de la borne, puis de le libérer. Sara peut enfourcher son Vélo'v électrique et profiter d'un trajet de 30 minutes, qui lui sera facturé 1€*.
- **Christian loue un vélo de manière occasionnelle pour une courte durée :** il peut librement choisir un Vélo'v mécanique ou un Vélo'v électrique avec batterie embarquée selon son envie et son trajet.

Il achète un ticket 1 trajet (1,80€), via l'application Vélo'v officiel ou depuis une borne équipée d'un terminal de paiement. Il peut ensuite emprunter un Vélo'v mécanique sans surcoût ou, s'il préfère emprunter un Vélo'v électrique, rouler 30 minutes facturées 1€ en sus du prix du ticket.

- **Laure est abonnée longue durée à l'offre électrique Vélo'v Plus :** elle peut choisir en station un Vélo'v électrique avec batterie embarquée ou, si elle le souhaite, choisir ponctuellement un Vélo'v mécanique. Elle bénéficie de trajets Vélo'v illimités et jusqu'à 6 trajets quotidiens à Vélo'v électrique, sans surcoût (dans la limite des 30 premières minutes gratuites)*.

* 45 min pour les abonnés titulaires d'une carte TCL, Oura, CITIZ, QPARK, VINCI parking, EFFIA parking.



COÛT TOTAL = Coût de la formule + Coût d'un trajet

Le nombre de trajets est illimité pour toutes les formules, hors ticket 1 trajet.
Le coût unitaire d'un trajet varie selon la formule choisie, le type de vélo emprunté et la durée d'utilisation.

COÛT DE LA FORMULE

Liberté (sans engagement)		1 an Vélo'v*			1 an Vélo'v Plus*		
1 trajet	1 jour	Public	Jeune (14-25 ans)	Solidaire	Public	Jeune (14-25 ans)	Solidaire
1,80 €	4 €	39 €	19,50 €	15 €	99 €	78 €	49,20 €

COÛT D'UN TRAJET

0 > 30 min (ou 0 > 45 min si abonné TCL)



*Tarif annuel mensualisable sur 12 mois, par prélèvement automatique / **Dans la limite de 6 trajets par jour

Une grille tarifaire abordable et cohérente

Forte d'un maillage renforcé avec 30 nouvelles stations prévues sur le territoire de la Métropole en 2025, l'offre d'abonnements Vélo'v a évolué pour la première fois depuis 2018 : une nouvelle grille tarifaire est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

Cette nouvelle tarification Vélo'v a été pensée pour être accessible à tous, tout en tenant compte des évolutions servicielles apportées

par cette nouvelle génération de Vélo'v électriques et de l'accroissement du nombre de stations Vélo'v. Les tarifs sociaux sont maintenus à leurs niveaux précédents, ainsi que les tarifs des tickets unitaires et journée (1,80€ par trajet et 4€ par jour, pour des trajets illimités à Vélo'v mécanique). Enfin, évolution notable, le tarif annuel peut désormais être mensualisé, pour les usagers qui le souhaitent.

TARIFS D'ABONNEMENTS VÉLO'V DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2025

	Annuel	Mensuel
Vélo'v plein tarif	39€	3,25€
Vélo'v jeunes (14-25 ans)	19,50€	1,63€
Vélo'v classique solidaire	15€	1,25€

Pour les utilisateurs occasionnels ou les abonnés Vélo'v, le Vélo'v électrique est également accessible au tarif d'1€ par décroché, pour un trajet jusqu'à 30 minutes (au-delà des 30 premières minutes, la tarification en vigueur s'applique)

TARIFS D'ABONNEMENTS VÉLO'V PLUS (ÉLECTRIQUE) DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2025

	Annuel	Mensuel
Vélo'v Plus plein tarif	99€	8,25€
Vélo'v Plus jeunes (14-25 ans)	78€	6,50€
Vélo'v Plus solidaire	49,20€	4,10€

Au-delà de 6 trajets par jour, décrocher un Vélo'v électrique est facturé 1€ par trajet supplémentaire (dans la limite des 30 premières minutes, au-delà de 30 minutes la tarification en vigueur s'applique).

TARIFS À LA MINUTE

La facturation à la minute au-delà des 30 minutes ou 45 minutes de gratuité est de :

- 0,10€ pour la 1^{re} demi-heure,
- 0,15€ pour la 2^{nde} demi-heure,
- 0,20€ au delà.

La facturation à la minute est identique quel que soit le type de vélo utilisé, mécanique ou électrique.



Vélo'v : histoire d'une réussite

Retour sur près de 20 ans d'histoire commune entre le Vélo'v et les Grands Lyonnais

Vélo'v est l'une des innovations urbaines les plus marquantes de ces 20 dernières années. En plus de représenter une alternative de transport respectueuse de l'environnement, il a joué un rôle crucial au sein de l'écosystème de la mobilité active, incitant ainsi à considérer le partage comme une nouvelle approche pour la mobilité urbaine.

C'est en 2005 que Vélo'v voit le jour dans la cité des Gones, faisant ainsi de Lyon la première ville en France à proposer un système de vélos en libre-service de grande ampleur à ses habitants et visiteurs. Vélo'v met alors 2 000 vélos à disposition des Grands Lyonnais, répartis dans 175 stations à Lyon et à Villeurbanne. La première année, Vélo'v comptait déjà 29 000 abonnés. Paris a suivi cet exemple en juillet 2007, puis d'autres villes, séduites, ont adopté des systèmes comparables.

Des améliorations successives apportées au service Vélo'v

Une avancée majeure en 2018 :

le Vélo'v nouvelle génération

En 2017, le service est déployé sur un territoire de 22 communes supplémentaires de la Métropole et avec 80 nouvelles stations, atteignant 428 au total et 9 250 points d'attache. Près de 4 000 Vélo'v nouvelle génération sont déployés en quelques heures, dans la nuit du 17 au 18 juillet 2018 : ces nouveaux vélos au design renouvelé sont caractérisés par leur modernité, leur légèreté, leur résistance, leur confort et leur sécurité encore renforcée, remplaçant ainsi les anciens vélos rouges et gris.

Au-delà du nouveau design du vélo, le service Vélo'v 2^e génération se caractérise par une expérience utilisateur totalement repensée,

conçue autour de trois axes : l'autonomie, la maîtrise et la communauté. Cette expérience utilisateur réinventée repose sur une application Vélo'v téléchargeable gratuitement et qui permet notamment une prise immédiate du vélo sans passer par la borne, la réception d'une notification de fin de trajet, l'accès à des informations intelligentes contextuelles pour planifier son trajet et la possibilité de contribuer au bon fonctionnement du service et à son amélioration par l'appartenance à une communauté d'utilisateurs.

LES CHIFFRES CLÉS ACTUELS DU SERVICE VÉLO'V

5 000 vélos

au total, dont 2 500 Vélo'v mécaniques et 2 500 Vélo'v électriques

428 stations

sur le réseau réparties sur 24 communes

35 000 locations

par jour en 2022

92 000 abonnés

abonnés et leur nombre ne cesse de croître avec une augmentation de 5 % en 2024

Vélo'v, des records et des succès

Une moisson de records enregistrés en 2022

En 2022, Vélo'v a continué de susciter un enthousiasme remarquable parmi les Grands Lyonnais et les visiteurs de la Métropole, établissant plusieurs records impressionnants :

- Après avoir établi un premier record en 2021, Vélo'v a franchi un nouveau cap en enregistrant plus de 10,5 millions de locations au cours de l'année 2022, marquant une croissance de 16%. Il s'agit d'un record absolu depuis le lancement du service en 2005.
- À la fin de décembre 2022, le nombre d'abonnés longue durée avait atteint près de 84 000, ce qui représentait une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente, autre exploit remarquable.
- Au cours de l'année 2022, Vélo'v a également établi 10 nouveaux records mensuels de locations. Le taux de rotation de chaque Vélo'v, c'est-à-dire le nombre d'utilisations moyennes quotidiennes par vélo, s'est élevé à 7 fois par jour tout au long de l'année, atteignant même jusqu'à 11 rotations quotidiennes lors des journées les plus animées. Le service a ainsi enregistré un record historique le 30 septembre 2022, avec plus de 49 000 locations en une seule journée. De plus, le service Vélo'v vend plus de 600 000 tickets courte durée chaque année.
- Le succès du vélo en libre-service dans la Métropole est indéniable, et les performances de 2022 en sont la preuve concrète. Depuis son lancement sur le territoire en 2005, le service a cumulé un total impressionnant de plus de 130 millions de locations.

De nouveaux records en 2024

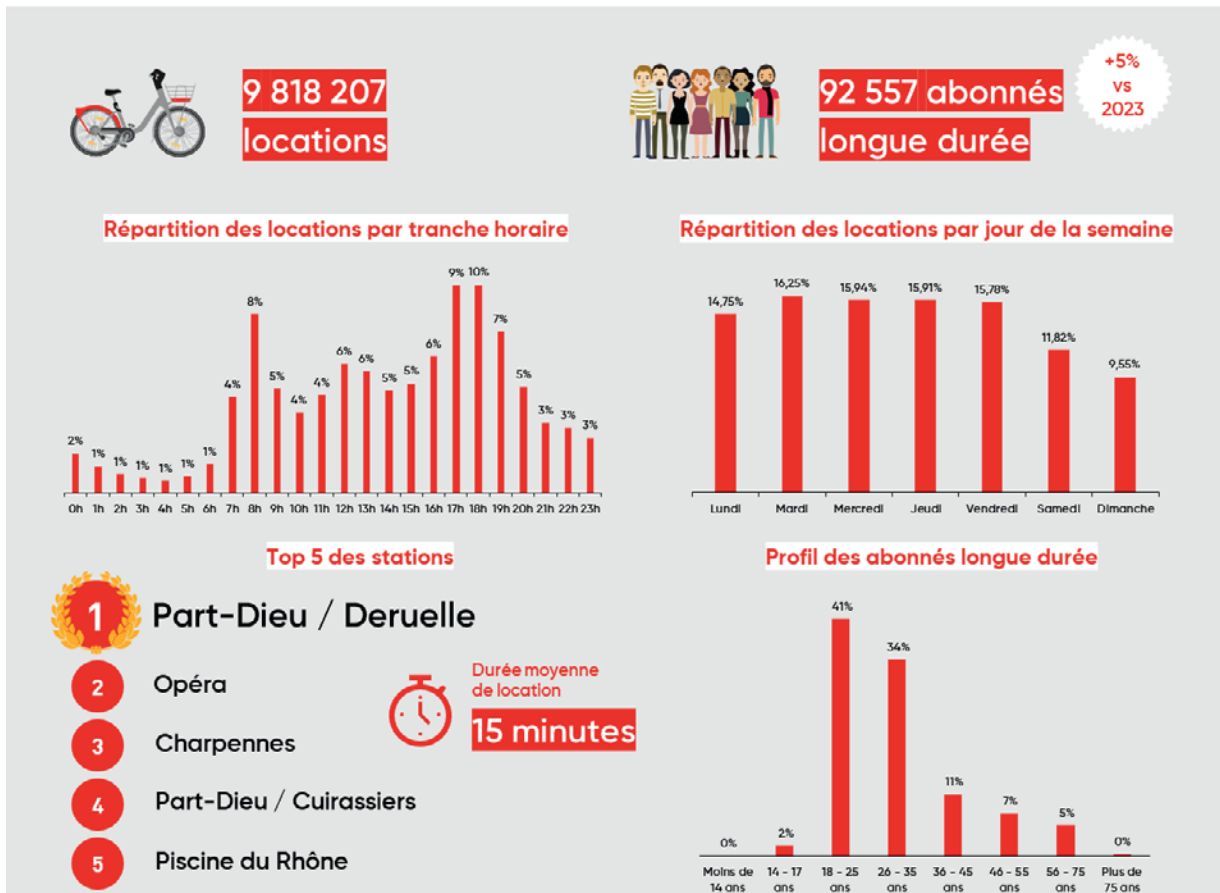
2024 a été l'occasion d'établir de nouveaux records :

- Vélo'v a enregistré plus de 1,5 million de locations cumulées sur la période juillet-août, soit 3,2% de plus que le précédent record de l'été 2022.
- Autre indicateur en hausse, celui des abonnés annuels : plus de 92 000 à la fin 2024, un record absolu, en progression de 4,5% sur un an.

Une satisfaction très élevée des utilisateurs du service

En 2021, 94% des utilisateurs interrogés lors d'une enquête déclaraient avoir une opinion positive du service : 98% le jugeaient facile à utiliser et 89% se disaient satisfaits de l'application « Vélo'v officiel ».

L'année VELO'V 2024 en chiffres



MyVélo'v, une offre de location longue durée pour encourager l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE)

Le service MyVélo'v permet d'accéder à un vélo à assistance électrique mixte confortable, équipé de composants haut de gamme et offrant jusqu'à 60 km d'autonomie.

L'offre, opérée avec Cyclable, le n° 1 du VAE en France, permet aux citoyens qui hésitent avant l'achat d'un VAE de pouvoir le tester sur une durée suffisante – trois mois ou six mois – pour vérifier s'il répond à leurs attentes. A la différence du Vélo'v, qui s'utilise en libre-service, le MyVélo'v devient un vélo personnel pour la durée de sa location.

FreeVélo'v, un dispositif pour les étudiants afin d'acquérir gratuitement un vélo en location

FreeVélo'v est un service de prêt de vélo gratuit proposé par la Métropole de Lyon aux étudiants ou étudiantes, jeunes en recherche d'emploi ou en parcours d'insertion qui ont entre 18 et 25 ans. La durée du prêt évolue entre 3 mois et 2 ans!

L'originalité? Avant d'être confiés aux jeunes, les vélos qui sont issus d'anciennes flottes de de Barcelone, Copenhague, Berlin ou encore Amsterdam sont reconditionnés et réparés à Villeurbanne par des personnes en insertion qui étaient éloignées de l'emploi. Une démarche d'économie circulaire bonne pour le climat et pour l'inclusion.

Aujourd'hui, plus de 7 000 personnes ont bénéficié de ce service gratuit.

La politique de la Métropole de Lyon en faveur de la mobilité active

Vélo'v est la marque des services liés aux vélos de la Métropole de Lyon. Historiquement, depuis 2005, Vélo'v était le système de vélos rouges mécaniques en libre-service sur l'espace public. Désormais les nouveaux Vélo'v électriques viennent étoffer le service, avec une offre simple et accessible à tous les utilisateurs.

La mise en œuvre de cette stratégie de déploiement des services de vélos à l'échelle du territoire s'inscrit dans le cadre d'une politique globale de mobilité visant à promouvoir des alternatives à la voiture individuelle, avec pour objectif d'améliorer la qualité des déplacements tout en réduisant l'impact environnemental. Le vélo occupe une place centrale au sein de cette démarche globale. C'est pourquoi la Métropole de Lyon investit dans les Voies Lyonnaises, ce réseau cyclable pour sécuriser les trajets à vélo, offrir des solutions de stationnement sécurisé pour contrer le vol de vélos, et apporter un soutien personnalisé aux usagers, en les guidant et en les conseillant dans leur choix d'adopter le vélo comme moyen de transport.

La pratique du vélo dans la métropole de Lyon

Depuis 2019, les données récupérées sur l'ensemble des dispositifs de comptage présents sur le territoire métropolitain montrent l'explosion de l'usage du vélo qui a augmenté de 54% en 5 ans. Le vélo est devenu une solution crédible pour le quotidien. Cela résulte d'une

ambition clairement affichée en matière de politique de mobilité, qu'il s'agisse des services autour du vélo (Vélo'v, arceaux vélos, espaces sécurisés pour les vélos, applications mobiles...) des infrastructures (aménagement cyclables) ou d'événements festifs pour mettre le vélo sur le devant de la scène.

Les Voies Lyonnaises

Pensées comme un réseau de transport en commun, les 12 lignes relient les communes de la périphérie au cœur de l'agglomération. Un véritable maillage où les déplacements à vélo seront adaptés et sécurisés.

La sécurité est la première demande pour les personnes souhaitant se déplacer à vélo. Les Voies Lyonnaises permettront de circuler le plus sereinement et confortablement possible grâce à :

- des pistes séparées de la route et des trottoirs suffisamment larges pour se croiser facilement,
- des itinéraires continus, avec le moins d'obstacles possibles, et desservant les destinations les plus fréquentées par les habitants,
- des revêtements adaptés : enrobé, asphalte, béton,
- des équipements le long des tracés : postes de gonflage, fontaines d'eau, bordures hautes servant de repose-pieds aux intersections...

La sécurité des usagers et du stationnement

Pour développer l'usage du vélo, la Métropole de Lyon met en œuvre un plan d'action ambitieux afin de lever l'un des principaux freins à son usage : le vol et la crainte du vol. En effet, on estime que près d'un cycliste sur 5 abandonne la pratique du vélo à cause d'un vol. Le manque de places sécurisées vélo est l'un des premiers freins au développement et à l'usage du vélo au quotidien.

Pour permettre à tous les Grands Lyonnais de stationner leurs vélos de manière sécurisée, la Métropole de Lyon développe les parcs vélos et les places de stationnement dans les parkings publics.

- Depuis 2020, 13 000 arceaux à vélo supplémentaires ont également été installés sur le territoire, portant leur nombre total à 32 000.
- Des parcs relais vélos ont également été installés dans les pôles d'échanges multimodaux afin de favoriser l'intermodalité. Pour les stationnements prolongés et réguliers à proximité du domicile ou du lieu de travail, la Métropole de Lyon a mis en place des box vélos sécurisés implantés sur la voirie.
- Globalement, la volonté est de multiplier par 10 le stationnement sécurisé pour les vélos en proposant 15 000 places sur le territoire métropolitain.



Le Groupe JCDecaux

Un modèle vertueux au service de la Métropole

C'est à Lyon que Jean-Claude Decaux installe en 1964 le premier Abribus publicitaire sur le pont de la Guillotière, inventant ainsi le modèle qui permet le financement de mobiliers et services utiles aux villes et à leurs habitants par la communication des marques. Ce concept innovant a depuis fait de JCDecaux une référence de la communication extérieure. Le Groupe, fidèle à ses racines lyonnaises, a gardé un attachement historique à la Métropole de Lyon avec qui il partage une longue histoire commune :

- 1964 : premier Abribus publicitaire installé sur le Pont de la Guillotière
- 2000 : installation de l'atelier de préparation des affiches à Saint-Priest
- 2005 : avec Vélo'v, lancement à Lyon du 1^{er} système de vélos en libre-service (VLS) à grande échelle au monde
- 2018 : lancement de Vélo'v 2^e génération avec l'extension du service à 22 communes supplémentaires de la Métropole et l'intégration de plusieurs innovations majeures - de nouveaux vélos plus légers, l'appli Vélo'v, des bornes à haut niveau de service etc.
- 2020 : lancement d'e-Vélo'v hybride.

Un acteur économique local, mobilisé pour le rayonnement de la Métropole de Lyon

Aujourd'hui, JCDecaux est un acteur économique local résolument engagé pour le rayonnement du territoire de la Métropole.

JCDecaux compte 308 collaborateurs en Rhône-Alpes, (94 % de CDI, plus de 13 ans d'ancienneté moyenne) dont 200 sur le territoire de la Métropole de Lyon. Ces 200 collaborateurs sont répartis sur trois sites de la Métropole de Lyon : l'agence régionale de Saint-Priest, comprenant un atelier de préparation des affiches qui dessert tous les marchés opérés par JCDecaux dans les collectivités du sud de la France, l'atelier Vélo'v de Villeurbanne et le centre de relation client Cyclocity, la filiale de JCDecaux chargée du développement et de l'exploitation des vélos en libre-service pour toute la France, dans le 3^e arrondissement de Lyon. Cyclocity emploie notamment des collaborateurs en insertion en partenariat avec des acteurs locaux de l'insertion : Emerjean, le foyer Notre-Dame des sans-abri, les Ateliers de l'Audace...

JCDecaux est également fier d'être associé à près de 100 entreprises de la région Rhône-Alpes, fournisseurs et sous-traitants, comme Cyclable® pour la location de vélos en longue durée ou encore Ultima pour l'assemblage du nouveau Vélo'v électrique.

Attaché au rayonnement des villes, à la valorisation de la créativité et de l'excellence française, JCDecaux est activement impliqué au niveau local. Le Groupe est ainsi partenaire des grands événements et des institutions du Grand Lyon, qu'ils soient culturels, sociétaux ou sportifs.

Plus de 20 ans d'engagement en faveur de la mobilité active

Pionnier du vélo en libre-service depuis 2003 à Vienne en Autriche, JCDecaux a contribué à la démocratisation de ce mode de mobilité active urbaine depuis plus de 20 ans.

JCDecaux opère aujourd'hui plus de 25 000 vélos dans 11 pays et 73 villes, avec une présence particulièrement développée en France. Partenaire de confiance des collectivités, JCDecaux met tout son savoir-faire et sa force d'innovation au service des villes et des citoyens pour répondre aux enjeux de la mobilité et du développement durable. Véritables solutions de mobilité urbaine complémentaires aux transports en commun et à la marche, les vélos en libre-service (VLS) et en location moyenne et longue durée contribuent par nature à l'atténuation du changement climatique et à l'amélioration de la qualité de vie en ville, permettant des déplacements sans émission. Acteur clé de ce mode de déplacement actif, collectif et individuel, le Groupe totalise plus de 755 millions de trajets effectués depuis 2003.

Les systèmes de VLS opérés par JCDecaux ont enregistré des performances particulièrement exceptionnelles depuis la période Covid, notamment à Lyon, Toulouse et Nantes.

Le système de vélo en libre-service opéré par JCDecaux bénéficie d'une belle reconnaissance sur le marché, notamment en France où Cyclocity, filiale intégrée du Groupe opérant les VLS, a été élu Service Client de l'Année 2025 pour la 6^e fois depuis 2016.

Aux côtés de ses villes partenaires et à l'écoute des citoyens, JCDecaux continue d'imaginer l'avenir du vélo partagé pour enrichir l'expérience des habitants et faciliter leurs déplacements au quotidien : vélos inclusifs, vélos cargos, stations autonomes et solaires, Mobility as a Service (MaaS – permettant de proposer sur une même plateforme la totalité des mobilités disponibles sur un territoire), réservation de vélos à l'avance, etc.

À propos de la Métropole de Lyon

La Métropole de Lyon est une collectivité à statut particulier et unique qui exerce à la fois les compétences d'un département et celles d'une métropole pour les 59 communes qui la composent. La création de la Métropole de Lyon est inscrite au sein de la Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) du 27 janvier 2014 et est mise en place le 1er janvier 2015. Au 1er janvier 2020, la Métropole de Lyon compte 1 416 545 habitants.

À propos de JCDecaux

Acteur de la transformation des territoires, JCDecaux se mobilise au quotidien depuis 1964 pour proposer des mobiliers urbains et des services durables, innovants, utiles aux citoyens et financés par la communication des entreprises locales et nationales :abri-voyageurs, vélos en libre-service, sanitaires à entretien automatique, numérique civique urbain, etc. Grâce à son modèle vertueux, JCDecaux met à la disposition de nombreuses collectivités françaises des mobiliers durables et serviciels sans impacter les finances locales. Fidèle à sa mission d'améliorer la qualité de vie pour l'ensemble des citoyens, JCDecaux pratique et promeut la communication extérieure responsable et place plus que jamais l'exigence sociale et la qualité environnementale au cœur de ses solutions et de ses métiers.

MÉTROPOLE DE LYON

20 rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

MÉTROPOLE

GRAND LYON

CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon

Louis-Marie Le Noc

06 19 94 77 71

lmlenoc@grandlyon.com

JCDecaux

Clémentine Prat

06 60 33 00 15

clementine.prat@jcdecaux.com

CLAI

jcdecaux@clai2.com

grandlyon.com